

DÉCISION DU MAIRE



OBJET : Marché 23TX18 - Construction d'un box a matériaux pour les services techniques

Le Maire de TARNOS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique et son article R.2123-1 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2020 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT ;

Vu la nécessité de passer un marché pour la construction d'un box à matériaux pour les services techniques de la Ville de Tarnos,

Considérant les résultats de la consultation n°23TX18 relative à la construction d'un box à matériaux pour les services techniques de la Ville de Tarnos,

Considérant les offres remises et l'analyse détaillée rédigée par le Maitre d'oeuvre SOLIHA,

Considérant qu'aucune offre n'a été remise pour le lot n°4 « Plomberie »,

DÉCIDE

Article 1^{er} : de signer des contrats pour les prestations décrites au cahier des charges avec les entreprises suivantes, pour les lot désignés :

- **PINAQUI Gilbert** – Lot n°1 – VRD pour 29 712,46€HT soit 35 654,95€TTC
- **OYHAMBURU** – Lot n°2 – OYHAMBURU – 130 869,89€HT soit 157 043,87€TTC
- **DLAQUITAINE** – Lot n°3 – CHARPENTE ET COUVERTURE – 82 789,00€HT soit 99 346,80€TTC
- *Lot n°4 – PLOMBERIE - Déclaré INFRUCTUEUX*
- **INEO AQUITAINE** - Lot n°5 – ELECTRICITE – 4 996,77€HT soit 5 996,12€TTC

Soit un montant estimatif global du marché **23TX18** de **248 368,12€HT** soit **298 041,74€TTC**.

Article 2 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

Article 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services
- L'entreprise

Fait à Tarnos le 11 mars 2024

Le Maire de Tarnos

Publié sur le site internet de la Ville le 27/03/2024

Jean-Marc LESPADÉ

